

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 70-1345/SG/FP constatant la reprise de service par un conducteur des travaux publics de l'Etat

n° 70-1345/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
10 novembre 1970

Numéro JO  
n° 22 du 25/11/1970

Date du numéro  
25 novembre 1970

### TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 24 octobre 1970, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures au Service de la Voirie (District de Djibouti – Ministère des Affaires intérieures) par M. Maxime Letouze, conducteur des Travaux publics de l'Etat.